

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2007
Publication 06/07/2007



Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

Ludovic LIONS

N° CP 66/66-07
Séance du 29 JUIN 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

AMENAGEMENT FONCIER (C042) TRAVAUX CONNEXES A L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE PFAFFENHEIM ET WESTHALTEN

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- donne un avis favorable au subventionnement des travaux complémentaires (aménagement d'un gué et réimplantation de bornes) aux travaux connexes à l'aménagement foncier agricole et forestier de PFAFFENHEIM et WESTHALTEN, à raison de 65 % d'un coût H.T. estimés à 8.624,20 €, soit une subvention de 5.605,70 € à inclure dans la subvention globale de 39.968,50 € accordée à la commune de PFAFFENHEIM, maître d'ouvrage,
- précise que la dépense correspondante sera prélevée sur l'imputation 204/20414/F74.

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions